

LE MAIRE, AMBASSADEUR DE SON TERRITOIRE

1ère étape - à la découverte du Charolais-Brionnais

Samedi 9 juin 2018

- 2 options :** 1/ Départ en autocar de Chalon-sur Saône
Rendez-vous à **7h00** sur le parking de covoiturage de Saint-Rémy,
- ou :** 2/ Rendez-vous à **8h30** à la Maison du Charolais.

8h30 à 9h00 Charolles, Maison du Charolais
accueil des participants - café d'accueil.

9h à 9h30 Charolles – belvédère de la Maison du Charolais
Présentation du paysage - bocage et bâti - de ce qu'il exprime, « culture » des hommes : une agriculture durable pour une alimentation de haute qualité.

*Le programme de visite s'effectue ensuite en car pour tous les participants.
Un accompagnateur interviendra durant les temps de parcours.*

9h30 à 10h00 Départ pour visite d'une exploitation bovine AOP Bœuf de Charolles.

10h00 à 11h00 Saint Vincent de Bragny – Gaec Mathieu
Histoire d'une viande d'exception

11h00 à 11h15 Départ pour visite d'une exploitation caprine AOP Fromage Charolais

11h15 à 12h15 Oudry – Gaec Rizet
Histoire d'un fromage au lait cru de chèvre qui porte le nom du Pays.
Candidature à l'UNESCO du Pays Charolais Brionnais

12h15 à 13h00 Retour à la Maison du Charolais

13h00 à 14h30 Charolles – Maison du Charolais
Repas dégustation « dans nos prairies charolaises »
autour de la viande Charolaise et du fromage Charolais

14h30 Retour à Chalon-sur-Saône – arrivée prévue vers 16h00 sur le parking de covoiturage de Saint Rémy.

LE MAIRE, AMBASSADEUR DE SON TERRITOIRE

1ère étape - à la découverte du Charolais-Brionnais

Votre accompagnatrice :

Eléonore SAUVAGEOT

Animatrice spécialisée dans les produits d'excellence du département de la Saône et Loire, elle intervient pour le compte des 7 AOPs du département de la Saône et Loire. Eléonore est jurée du Concours Général Agricole.

Vos intervenants :

Frédéric GAUDRY, géologue

Depuis les travaux de Frédéric Gaudry, on sait que la géologie et l'agriculture traditionnelle sont liées, indéfectiblement, du moins dans notre Charolais-Brionnais. Ainsi s'explique la bipartition actuelle entre les prairies vouées à l'élevage et celles destinées à l'embouche. Les premières font grandir des bêtes destinées à la vente. « Elles ne sont pas faites », disent les bouchers, qui s'intéressent, eux, aux bêtes « qui sont faites », passées par l'embouche et propres à la consommation.

Daniel RIZET

Eleveur à Oudry, membre cofondateur des AOPs Bœuf de Charolles et Fromage Charolais, ancien Président du Syndicat de Défense du Fromage Charolais, membre du CNAOL, Daniel Rizet se consacre à la sauvegarde d'un savoir-faire authentique sur les produits du terroir : « Il faut continuer à communiquer sur nos valeurs, nos fondamentaux (...) C'est tout le sens de notre lutte pour défendre [ces] AOPs».